Société civile La puissance du flou

La problématique du renforcement des organisations du Sud préoccupe l'ensemble des acteurs du développement, bailleurs de fonds ou acteurs non étatiques, unanimes quant aux enjeux que représente la société civile pour l'avenir de ces pays. Mais un tel consensus ne cache-t-il pas des visions différentes de ce qu'est la « société civile » et, à travers cela, des rapports entre citoyens, action collective, marché et Etat ? [1]

Présentation d'une étude de Jeanne Planche
(Comité français de Solidarité Internationale - CFSI)

Expliciter les visions de la société civile, les fonctions qu'elle peut jouer, son rôle dans les évolutions économiques, sociales et politiques des pays n'est-il pas nécessaire pour débattre de la façon de travailler avec elle, des positions et stratégies d'action pour œuvrer à son renforcement ? Si la pensée philosophique s'est beaucoup intéressée au concept [2], notamment à partir du 18e siècle, c'est qu'il est étroitement lié à l'émergence des sociétés occidentales modernes qui se caractérisent par la multiplication de toutes sortes d'associations, corporations, syndicats, clubs, partis, etc. Après l'effervescence liée à cette naissance de la « société civile » dans les pays occidentaux, le concept fut pratiquement oublié jusqu'au milieu du 20e siècle.

La réapparition, à partir des années 1970-1980, est suscitée par un « boom associatif » [3]. L'utilisation du terme se généralise dans les années 90, envahissant les discours au Sud comme au Nord, à gauche comme à droite. Dans la période la plus récente, ce concept prend encore une ampleur nouvelle avec l'idée de l'émergence d'une société civile mondiale. Depuis le début de la décennie 1990, le terme de société civile fait référence aux « nouveaux mouvements sociaux » et à leur rôle d'action citoyenne et d'interpellation des pouvoirs publics. Plus récemment encore, le concept de société civile fut utilisé en référence à l'effervescence sociale et politique, fruit des résistances au néolibéralisme, dont les contre-sommets de Seattle, Prague, Gênes, etc. ainsi que les forums sociaux de Porto Alegre puis Mumbai sont les manifestations les plus emblématiques.

L'extrapolation de la notion de société civile vers la scène internationale est très problématique. C'est une question qui est au cœur de nombreux débats actuels sur les questions de gouvernance et régulation globale : la société civile mondiale résulte-t-elle simplement de l'addition des sociétés civiles nationales ? Est-elle constituée uniquement des groupes établissant leur action au-delà de leurs frontières nationales ? Un des enjeux principaux à cet égard est la question des inégalités entre acteurs sociaux dans l'accès à la scène internationale. Celle-ci implique en effet des activités très coûteuses et donc inaccessibles à l'immense majorité des organisations. Cela conduit à de véritables processus d'exclusion de fait, notamment concernant les acteurs des sociétés civiles du Sud. Ces processus sont parfois renforcés par la volonté manifeste des grandes organisations de conserver leur monopole de la parole et de l'action au sein de ces espaces, au nom de leur représentativité autoproclamée.

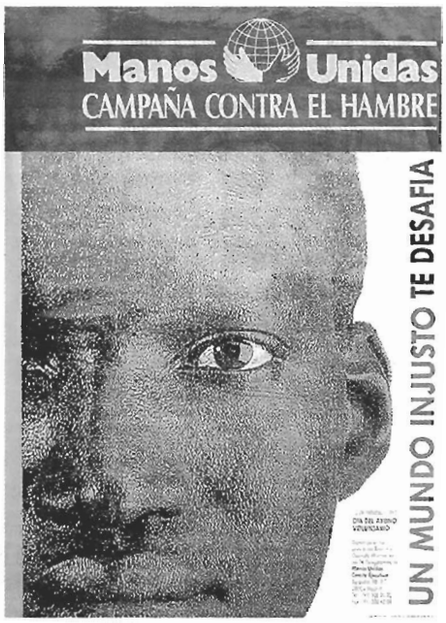

Campagne contre la faim de l'ONG espagnole « Manos Unidas ».

Par ailleurs, cette société civile mondiale est supposée porteuse de valeurs communes. Mêlant ONG, syndicats et autres regroupements opposés aux politiques néolibérales, le risque est aujourd'hui celui de la cacophonie, une fois passés l'euphorie et l'optimisme des débuts : comment et au nom de quoi concilier les revendications particularistes multiples que portent nombre d'ONG avec l'aspiration à un véritable universalisme éthique ? Comment rendre compatibles, par exemple, la préservation d'une agriculture paysanne, l'accroissement du revenu des plus pauvres, la défense de l'environnement naturel, la fidélité aux traditions culturelles communautaires et l'espoir d'une solidarité planétaire ? Ce sont quelques-uns des nombreux dilemmes auxquels se trouve aujourd'hui confronté le mouvement altermondialiste dans sa tentative d'élaboration d'une vision transversale, synthétique et donc en définitive politique, des problèmes généraux de la planète.

Réappropriation néolibérale

Si le concept de société civile a longtemps été perçu comme une notion marquée à gauche, l'implosion du bloc communiste, combinée à l'affaiblissement

(1) L'article a été rédigé sur la base de l'étude "Quant la solidarité internationale s'éveille à la société civile", Jeanne Planche, Comité français de Solidarité Internationale (CFSI), avec l'appui scientifique du GRET. Ce document, encore provisoire, devrait être bientôt téléchargeable sur les sites web de ces deux institutions.
(2) L'expression « société civile » est entrée dans l'usage par le biais de la traduction latine societas civilis de la koinonia politike d'Aristote, philosophe grec du IIIème siècle avant notre ère.
(3) Dans les pays occidentaux, avec les chocs pétroliers puis la dérégulation internationale et la financiarisation de l'économie, l'Etat-providence affaibli perd de son pouvoir et la désillusion vis-à-vis de la politique et des partis stimule l'intérêt pour la société civile comme moyen de régénérer la vie publique.

Qualités innées ?

« Rien ne serait plus dommageable pour la société civile elle-même que de croire qu'elle jouit spontanément de qualités organisatrices ou gestionnaires dispensant des mécanismes de régulation propres à la puissance publique. Quand l'Etat est faible, la société civile l'est également et s'avère donc impuissante à contenir la récurrence de mouvements incivils; quand, en revanche, elle est forte, la participation politique s'en trouve stimulée, ce qui tend à accroître et consolider la légitimité de l'Etat. »

Source : René Otayek (coord.), *Les sociétés civiles du Sud. Un état des lieux dans trois pays de la ZSP: Cameroun, Ghana, Maroc,* Centre d'Etudes sur l'Afrique Noire, Bordeaux, 2003, p. 139.

de l'Etat, a favorisé sa réappropriation par la pensée néo-libérale. Ainsi, depuis une dizaine d'années, la nécessité d'une société civile vigoureuse revient comme un leitmotiv dans les discours de nombreux bailleurs de fonds qui se sont érigés en défenseurs des sociétés civiles du Sud contre des Etats « prédateurs et despotiques ». La critique de l'Etat post-colonial autoritaire est, certes, justifiée, comme l'est le droit de regard des bailleurs de fonds sur l'utilisation de leur aide. Plus problématique est, en revanche, le glissement insensible de la critique de l'Etat autoritaire à celle de l'Etat comme institution, stigmatisé comme nécessairement inutile, corrompu, lourdement bureaucratique, budgétivore et donc condamné à céder le pas à l'initiative privée, au secteur informel, au dynamisme associatif. Maxime Haubert dénonce ce *« discours qui réduit la problématique des pays post-coloniaux aux relations d'opposition ou de partenariat entre la « société civile », l'Etat et le marché ; un discours qui envisage ces trois « entités » de façon abstraite et le plus souvent très idéologique, les vertus de la « société civile » étant exaltées, tandis qu'à l'inverse sont dénoncés les « vices de l'État » ou ceux du marché »*[4].

L'examen des discours et actions concernant le « renforcement de la société civile » montre également qu'il s'agit parfois de la contenir dans un rôle subsidiaire et instrumental. La société civile aurait ainsi uniquement pour fonction de relayer les interventions du secteur privé lucratif, de l'Etat « ajusté » et des bailleurs de fonds internationaux dans les domaines où ceux-ci se heurtent à la diversité des situations, des valeurs, des aspirations et des comportements. Les associations et les ONG sont alors instrumentalisées en experts ou sous-traitants des impasses de l'action publique ou privée lucrative. Et la concurrence que produit leur pluralisme les contraint parfois à s'engager d'elles-mêmes dans une logique promotionnelle où elles mettent en danger leur raison d'être.

Idéalisée et apolitique

Le discours politique dominant voit également la société civile comme vertueuse, représentative, apolitique et indépendante. Ses qualités louées et requises sont d'agir à la base, sans but lucratif et sans objectif politique. Ce discours tend donc à exclure tous les acteurs qui du point de vue économique, sociopolitique ou culturel ne paraissent pas avoir les qualités, capacités ou dispositions requises. Cette acception restreinte de la société civile, réduite aux organisations de base et aux ONG, accentue d'autre part la dimension apolitique de la notion : bien souvent, les organisations représentatives des intérêts de classe (syndicats ouvriers, fédérations patronales et autres organisations professionnelles) ne sont mentionnées que pour mémoire dans les discours et sont totalement marginalisées dans la pratique.

La société civile tend ainsi à être définie et construite de façon à homogénéiser un secteur qui, par essence, est un lieu d'expression de la diversité et de contradictions. Cette conception renforce également l'idée qu'elle est un tiers secteur, envisagé comme un ensemble relativement cohérent d'acteurs susceptibles d'établir avec le secteur public et le secteur privé lucratif des relations de partenariat dans le cadre du « développement participatif » et de la « démocratie participative ». Or ce modèle de société civile idéalisée et apolitique conduit à marginaliser dangereusement l'action politique[5].

Autre élément de cette conception apolitique, les organisations de la société civile sont censées disposer d'une autonomie importante par rapport aux pouvoirs publics et aux forces du marché. Or, cette autonomie est pour le moins problématique, en tout cas pour celles qui sont les plus présentes et les plus actives dans l'espace public. Souvent, de forts liens individuels ou de milieu social entre les appareils d'Etat et les élites associatives remettent en question l'autonomie de ladite société civile et sa capacité à défendre l'intérêt du plus grand nombre.

Au nom ou à la place du Sud ?

Cette vision (a)politique dominante, idéalisant la société civile, n'est guère réaliste du point de vue de la sociologie politique. Elle semble s'écarter de certaines réalités des pays du Sud. Il est en effet des cas où de grandes masses de la population se trouvent rejetées dans l'exclusion et où les groupes convoqués pour participer à la société civile se caractérisent par leur faible importance relative et l'extrême divergence de leurs projets. Parfois seuls certains d'entre eux sont tournés vers l'espace public et les organisations considérées comme représentatives de la société civile n'ont qu'une faible légitimité sociale et une faible autonomie par rapport aux acteurs du secteur public et du secteur privé lucratif. Par ailleurs ceux-ci ne manifestent pas toujours une grande volonté de dialoguer effectivement sur les actions entreprises, que ce soit à l'échelle nationale ou internationale.

Dans un contexte caractérisé par le foisonnement associatif et le jeu complexe de la tradition et de la modernité, il convient de se défaire d'une vision idéalisée de la société civile nécessairement composée d'organisations vertueuses et indépendantes. Economiques, politiques ou religieux, il s'agit de reconnaître la diversité des intérêts et de prendre en compte les rapports de pouvoirs au sein des sociétés, voire au sein des organisations. A cet égard, questionner les représentations, explicites ou implicites, que portent les différents acteurs concernés (Etats, institutions internationales, organisations de la société civile du Nord et du Sud elles-mêmes) dans leurs discours et leurs pratiques semble un exercice utile, voire indispensable.

(4) Maxime Haubert, « L'idéologie de la société civile », in Haubert Maxime et Rey Pierre-Philippe (coord.), Les sociétés civiles face au marché. Le changement social dans le monde post-colonial, Paris, Karthala, 2000, p.19.
(5) Outre l'exclusion de certains acteurs, deux idées fortes renforcent une conception apolitique de la notion : la séparation radicale entre la société et la sphère politique, liée à une définition restrictive du champ politique; l'idée que la société civile est le centre de gravité de la solidarité, alors que la solidarité de proximité ne va pas forcément dans le sens d'une plus grande justice sociale.